



Dole, le 29 juillet 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incendies en Gironde et dans les Landes : Le Secours populaire français appelle à une solidarité utile et durable

Alors que de violents incendies continuent de frapper la Gironde et les Landes, le Secours populaire français exprime son plein soutien aux habitants, aux personnes évacuées ainsi qu'aux bénévoles de l'association mobilisés sur le terrain.

Certains d'entre eux, eux-mêmes contraints d'évacuer, ont perdu leur logement ou leur véhicule. Les locaux et les réserves de plusieurs antennes du Secours populaire, notamment au Porge et à Biscarrosse, pourraient également avoir été détruits. Malgré ces épreuves, les équipes du Secours populaire poursuivent leur action auprès des personnes sinistrées et celles hébergées dans des centres d'accueil d'urgence.

Face à cette situation dramatique et d'une ampleur inédite, le Secours populaire lance un appel à la solidarité pour venir en aide aux populations durement touchées, en Gironde et dans les Landes, mais aussi dans le Var et partout où sévissent les incendies.

Pour que la générosité soit pleinement utile et concrète, le Secours populaire invite chacun à suivre les consignes des préfectures, des services de secours et des associations présentes sur le terrain. À ce stade, les dons matériels sont suffisants et leur accumulation risquerait de compliquer les opérations de tri et de logistique.

L'urgence se joue aujourd'hui, mais aussi dans la durée. Une fois les incendies éteints, il faudra encore aider les familles à se reconstruire et à effectuer leurs démarches, soutenir les personnes isolées et permettre aux acteurs locaux de reprendre leur activité. Pour poursuivre cette solidarité dans le temps, le Secours populaire aura besoin de bénévoles et de moyens financiers.

Pour agir ou devenir bénévole : contactez la fédération ou l'antenne du Secours populaire la plus proche.

Pour faire un don : le Secours populaire lance un appel aux dons financiers afin d'aider au plus vite les personnes touchées par ces incendies et de poursuivre l'indispensable solidarité

Le Secours populaire du Jura appelle aux dons :

La contribution est possible en ligne, en sélectionnant le département du Jura ou en se rapprochant du Secours populaire à Dole, 5 Avenue Aristide Briand.

[Faire un don](#)

Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 75 % du montant du versement, dans la limite du plafond de 2 000 €.



Contact Presse :

contact@spf39.org